

Une segmentation mémétique¹ de l'électorat

Description de l'opinion publique québécoise

Les catégories socio-économiques utilisées, sur la base de modèles prenant assises sur la socialisation des individus telle que formulée dans la deuxième moitié des années quarante et au début des années cinquante, répondent de moins en moins efficacement aux défis posés par la prédiction en sociologie électorale. La question constitutionnelle n'échappe pas à ce phénomène malgré des apparences dues à l'évident clivage linguistique. Plus particulièrement, une part importante de l'électorat francophone que l'on désigne souvent sous le vocable évocateur de « marais » peut difficilement être décrite à partir des variables socio-démographiques habituelles. Cette portion substantielle de la population - oscillant entre 40% et la moitié selon les paramètres choisis - lorsqu'elle est confrontée aux quatre choix constitutionnels utilisés depuis plus d'une vingtaine d'années se répartit majoritairement au sein des options centrales que sont la souveraineté-association et le statut particulier. Il devient donc presque impossible de distinguer les sympathisants à ces deux options sur la seule base des facteurs liés à leur socialisation.

C'est à partir de cette constatation que nous avons entrepris, à partir de 1992, une série d'études ayant pour objectif avoué la production d'une modélisation de l'électorat québécois qui puisse aller au delà des simples caractéristiques socio-démographiques.

Du référendum de 1992 à l'élection fédérale de 1993

Les cinq mesures de l'opinion publique prises entre la campagne référendaire d'automne 1992 et l'élection fédérale de 1993, nous ont permis de jeter un nouvel éclairage sur les liens existants entre l'intention de vote provincial et l'option constitutionnelle. Les fluctuations survenant d'un sondage à l'autre sont apparus être le résultat de transferts beaucoup plus lourds que ne le laissaient entrevoir les résultats globaux à ces sondages. Un peu comme le solde migratoire d'une population cache le nombre de ceux

qui ont quitté versus ceux qui sont arrivés. La méthode dite du « panel » nous a permis d'en apprécier l'importance².

Nous avons appliqué cette approche aux quatre standards constitutionnels utilisés au Québec depuis plus de vingt-cinq ans dans les sondages politiques. Ces quatre variables renvoient aux quatre options constitutionnelles présentes dans le débat public (voir encadré). Une première mesure a été prise en octobre 1992 ; puis une seconde mesure a été obtenue en juin 1993.

Au cours de cette période, pour l'énoncé portant sur l'indépendance, des changements d'opinion étaient survenus, dans un sens ou dans l'autre, chez 20% des répondants. C'était près du quart des répondants qui avaient changé d'opinion en ce qui a trait à la souveraineté-association ou au statu quo. Finalement pour le statut particulier, 30% des répondants avaient modifié leur choix.

Nous assistions donc à des déplacements substantiels de l'électorat que reflétaient bien imparfaitement les résultats livrés par les sondages menés auprès d'échantillons indépendants. S'il y avait progression ou régression, cela demeurait tributaire de phénomènes majeurs de «perdition» ou de «conversion».

Deux grandes catégories pouvaient regrouper les types de répondants les plus intéressants pour nous : la catégorie des *Stables* et celle des *Instables*. La première catégorie était composée des répondants dont l'opinion était demeurée la même, soit en faveur d'une option ou de l'autre, du premier sondage au suivant. La seconde regroupait les répondants qui avaient changé d'opinion entre les deux mesures.

L'analyse comparée des réponses aux autres questions présentes dans cette recherche de type « panel » nous a permis de dessiner le profil des répondants pour chacune de ces deux catégories. D'emblée, la catégorie des *Instables* s'est révélée essentiellement composée de répondants peu intéressés par le domaine politique et plutôt portés à appuyer, en juin 1993, le PLQ.

La distribution de la constance dans l'intention de vote montrait que 47% des répondants maintenaient leur intention de voter pour le PQ d'une mesure à l'autre, contre

43% qui demeuraient opposés au PQ et 10% qui avaient changé d'allégeance entre octobre 1992 et juin 1993. Nous avons alors tenté d'analyser plus finement le comportement politique des instables. Tout d'abord, nous les avons différencié en fonction de l'orientation que prenait leur changement d'opinion. Pour y arriver, nous sommes revenus aux options constitutionnelles de départ, ventilant les mouvements observés au sein des deux options constitutionnelles, indépendance et souveraineté-association, avec un nouvel indice représentant la constance du vote pour ou contre le PQ. Les répondants favorables à l'endroit de la souveraineté qui lui étaient devenus défavorables quelques mois plus tard étaient également en majorité des répondants qui étaient passés dans le même laps de temps de favorables à défavorables envers le PQ. Nous établissions ainsi l'existence d'une correspondance étroite et convergente entre l'abandon ou la conservation de l'option constitutionnelle souverainiste et de la faveur partisane envers le PQ. Notons que cette constatation est différente de celle qui consiste à reconnaître l'association entre l'allégeance partisane et les choix constitutionnels. Ici, il s'agissait de changements concourants. La question qui se posait consistait à se demander qui précédait quoi. La réponse, sous forme d'hypothèse, nous était inspirée par ce que nous savions déjà au sujet des instables : peu politisés, ils présentaient le profil même de personnes aptes à changer d'idées politiques essentiellement en fonction de leur appréciation des leaders d'opinions.

Les *Instables* ne semblaient pas intéressés par les débats politiques. Ainsi, ils se disaient en majorité peu ou pas du tout intéressés par le débat référendaire en octobre 1992. Ils se distinguaient de manière évidente des *Stables* qui eux manifestaient un intérêt plus marqué. En corollaire, les *Instables* affirmaient que leur opinion, à deux semaines du référendum d'octobre 1992, pouvait changer tandis que les *Stables* disaient s'être forgés une opinion définitive.

Les *Instables* étaient moins nombreux à croire que la politique pouvait influencer l'économie que les *Stables*. Ils avaient tendance à accorder moins d'importance à l'actualité politique, aux programmes des partis politiques ainsi qu'aux lois votées par les élus que les *Stables*.

L'identité québécoise dominait largement auprès des *Stables* péquistes (91%) tandis qu'à peine le quart des *Stables* non-péquistes s'identifiaient comme Québécois (24%). Chez les *Instables*, c'était l'identité québécoise qui emportait une nette majorité (59%).

Des différences significatives apparaissaient en regard de la cohorte d'âge à laquelle appartenaient les répondants. Les *Stables* péquistes se recrutaient en grand nombre dans les clientèles âgées de moins de 44 ans tandis que les *Stables* non-péquistes étaient significativement plus nombreux dans les cohortes de gens plus âgés. Les *Instables* se concentraient à plus du tiers d'entre eux dans la seule tranche des 25-34 ans. De manière générale, il semblait que la volatilité d'opinion était une caractéristique plus marquée chez les moins de 35 ans toute proportion gardée que dans les autres tranches d'âge. Au chapitre de la scolarité, en ce qui concerne les *Instables*, plus de la moitié d'entre eux (55%) n'avaient été scolarisés que jusqu'au niveau secondaire.

Plusieurs différences importantes apparaissaient entre ces deux catégories en ce qui avait trait à leurs caractéristiques psychologiques. Ainsi, les *Stables* péquistes se percevaient comme des gens ayant tendance à aimer plus que la moyenne « prendre des risques » dans la vie, tandis que les *Stables* non-péquistes et les *Instables* disaient préférer « vivre en sécurité ».

Des différences surgissaient également entre les trois groupes de répondants pour les résultats obtenus sur l'échelle d'appartenance³. Les *Stables* non-péquistes affichaient, par rapport aux deux autres regroupements, un profil psychologique dominé par la dimension normative. Chez les *Instables*, la dimension fonctionnelle l'emportait comparativement aux deux autres groupes tandis que la dimension symbolique suscitait très peu d'adhésion. Finalement les *Stables* péquistes présentaient un profil où la dimension non-fonctionnelle prévalait.

Les *Instables* réagissaient tantôt en diapason avec les *Stables* péquistes tantôt en diapason avec les non-péquistes dans leurs perceptions des relations entre le Québec et le Canada. Ainsi, ils étaient nombreux à estimer « que le Québec doit avoir plus de pouvoirs pour se développer » et « ce dont les Canadiens hors-Québec veulent, c'est plus de pouvoirs à Ottawa et ce que les Québécois désirent c'est plus de pouvoirs à Qué-

bec». Cependant, ils estimaient comme les *Stables* non-péquistes qu'il était malgré tout «possible de changer la constitution tout en satisfaisant le Québec et le Canada». Cet espoir était peut-être établi sur le fait que, toujours comme les non-péquistes, ils ne croyaient pas que «le Québec puisse se développer sans le Canada». C'est pourquoi ils estimaient plus ou moins probable que « le Québec continue à faire partie du Canada en l'an 2000 », alors que les *Stables* péquistes étaient portés à penser que cette éventualité était improbable. Quant à eux, les *Stables* non-péquistes croyaient évidemment et de manière non-équivoque que le Québec serait encore au sein du Canada en l'an 2000.

En regard du vote référendaire du 20 mai 1980, les *Stables* se répartissaient majoritairement en fonction de leur clivage partisan, les péquistes ayant voté OUI, les non-péquistes ayant voté NON. Quant aux *Instables* ils se partageaient au tiers entre ceux qui avaient voté OUI, ceux qui avaient voté NON et ceux qui n'avaient pas voté.

Pour le référendum du 26 octobre 1992, les *Instables* disaient avoir voté en grande majorité (55%) NON à l'entente de Charlottetown. Quand on les interrogeait sur leurs intentions si un référendum portant sur la souveraineté du Québec avait été tenu en lieu en place de celui de l'automne 1992, la tendance la plus forte (47%) dans la distribution de leurs réponses favorisait le OUI.

Au chapitre de l'intention de vote fédérale telle qu'elle se présentait en juin 1993, les *Stables* péquistes étaient évidemment très près du Bloc Québécois, les *Stables* non-péquistes l'étaient du Parti libéral du Canada, finalement les *Instables* correspondaient en bonne partie au groupe cible identifié pour la campagne fédérale.

Ce groupe cible comptait pour environ 16% de l'électorat en juin 1993. Il était en majorité constitué d'électeurs ayant voté NON à l'accord de Charlottetown et qui se disait favorable, à ce moment-là, au Parti progressiste-conservateur. Cet électorat se montrait ouvert aux changements constitutionnels, exprimait une critique modérée du régime fédéral et demeurait plus ou moins optimiste sur les chances de renouveler le fédéralisme canadien. Relativement peu intéressé par le domaine politique, il n'exprimait pas une opinion tranchée à l'encontre de la présence du BQ sur la scène fédérale. Il se

montrait cependant très sensible au fait que le BQ ne pouvait espérer prendre le pouvoir à Ottawa ; donnée qui convainquit les stratèges du BQ d'opter pour un slogan traitant du « vrai pouvoir » à Ottawa pour le Québec, prenant ainsi le contre-pied de l'obstacle soulevé. Les préférences constitutionnelles de cet électorat en faisait une cible de choix pour le débat électoral, partisan d'une troisième voie entre l'indépendance et le statu quo. Finalement, l'allégeance partisane provinciale partagée à part égale entre le PQ et le PLQ assurait les stratèges du BQ de pouvoir espérer aller chercher au moins la moitié des électeurs de ce groupe cible. Ce qui se produisit.

L'élection de 1994

À partir d'une comparaison du comportement électoral établi lors de l'élection fédérale et de l'intention de vote tel qu'elle apparaissait en juillet 1994, nous avons établi une segmentation de l'électorat en fonction de la cohérence des choix politiques effectués. Quatre groupes émergèrent de cette segmentation. Deux groupes étaient constitués de répondants présentant une cohérence absolue dans leur choix entre l'élection fédérale et l'été 1994, l'un formant le noyau dur des partisans du PQ (39%) et l'autre celui du PLQ (31%). Ils constituaient de ce fait les assises électorales de chacune des deux grandes formations politiques. Les deux autres groupes étaient composites. Ils formaient à notre avis les clientèles à privilégier pour les stratèges de chacun de deux grands partis. Le groupe cible du PQ (9%) était composé d'une part des répondants qui avaient appuyé le BQ lors de l'élection d'octobre 1993 et qui s'apprêtaient à appuyer le PLQ à l'élection provinciale (5%), d'autre part de ceux qui avaient appuyé le BQ et qui avaient l'intention d'appuyer le Parti de l'action démocratique (1%) ou qui se disaient indécis (3%). Le groupe cible du PLQ (10%) était quant à lui composé des répondants qui avaient voté pour le PLC en octobre 1993 et qui comptaient appuyer le PQ (4%) le Parti égalité (1%) ou qui se disaient indécis (3%) ; à ces derniers, s'ajoutaient les répondants qui avaient appuyé le PC à l'élection fédérale et qui disaient vouloir voter pour le PQ à cette élection-là (2%).

Première constatation, les clientèles cibles étaient celles dont l'opinion était la plus volatile. En comparaison, les groupes constituant les bases électorales des deux grands

partis présentait une intention de vote plus permanente. De manière générale, la base électorale du Parti québécois se recrutait essentiellement auprès des francophones tandis que celle du Parti libéral reposait pour plus du tiers sur l'apport des anglophones et des allophones. Le Parti de l'action démocratique était dans la même situation que le Parti québécois, son bassin de recrutement se retrouvant presque exclusivement auprès des francophones. Plus précisément, le groupe cible PQ était constituée à 94% de francophones et son noyau de base l'était à plus de 98%. Par ailleurs si le noyau de base du PLQ était francophone dans une proportion de moins de 60%, le groupe Cible PLQ l'était à plus de 85%.

Chez les répondants francophones, en ce qui concerne l'âge, les différences de composition des groupes constitués apparaissaient clairement. Nous constatons une légère surreprésentation de la cohorte des 25-34 ans dans le groupe cible du PQ tandis que c'était la cohorte des 65 ans et plus qui était nettement en surnombre dans le groupe cible du PLQ. Par ailleurs, tel que l'on pouvait s'y attendre, la clientèle de base du PLQ était légèrement plus âgée que celle du PQ. Des différences de composition selon le sexe des clientèles de base du PQ et du PLQ étaient visibles : l'élément masculin composant plus de 55% du noyau de base du PQ, l'élément féminin comptant pour près de 60% du noyau de base du PLQ. En regard du nombre d'années de scolarité, nous ne décelions pas de différences notables entre les groupes à l'exception d'une légère surreprésentation du palier secondaire (8-12 ans) dans le groupe cible du PQ (51% par rapport à 42% pour les autres groupes). Le groupe cible PQ présentait également un gonflement des catégories d'occupations «travail à temps partiel» et «à la recherche d'un emploi» par rapport tant à l'ensemble de la population que des autres groupes.

Toujours chez les francophones, au chapitre de l'appréciation des relations du Québec avec Ottawa, le groupe cible du PQ était celui qui considérait avec la plus forte proportion que les relations ne s'étaient ni détériorés, ni améliorés au cours des dernières années.

Cependant, à l'exception des répondants du noyau de base du PLQ, tous les répondants souhaitaient du changement suite à l'élection provinciale qui venait. Ce désir de

changement était devenu un élément moteur dans la dynamique électorale. Il atteignant tous les groupes exception faite évidemment du noyau de base du PLQ. Sur la question constitutionnelle, le groupe cible du PQ était celui qui avec la plus forte proportion (54%) considérait que s'il était élu le PQ n'aurait pas le mandat d'enclencher le processus menant à la souveraineté. Par ailleurs, des différences significatives surgissaient lorsque l'on demandait aux répondants des groupes constitués de choisir entre un gouvernement qui chercherait d'abord à s'entendre « dans le fédéralisme » ou à défendre les intérêts du Québec. Une légère majorité (53%) au sein du groupe cible PQ optait pour l'entente tandis que le noyau de base du PQ lui préférait (64%) la défense des intérêts du Québec.

Lors d'un deuxième terrain mené en août, des énoncés portant sur différents scénarios constitutionnels advenant une éventuelle victoire du PQ avaient alors été soumis aux répondants. Tous les répondants francophones, à l'exception de ceux provenant du noyau de base du PLQ, se disaient favorables à la tenue d'un référendum sur la souveraineté du Québec, à l'adoption par l'Assemblée nationale d'une résolution sur la volonté du Québec d'accéder à sa pleine souveraineté, à l'amorce de discussions avec Ottawa sur les transferts de pouvoirs et le partage de la dette et à la rédaction d'un projet de constitution pour un Québec souverain. Les répondants des quatre groupes ne croyaient pas que le gouvernement fédéral ainsi que ceux des autres provinces allaient accepter de négocier la souveraineté avant la tenue du référendum. Cependant, une pluralité de répondants étaient d'avis qu'après un référendum gagné sur la souveraineté, ces derniers gouvernements allaient s'asseoir pour entamer des négociations. Cet avis était même partagé par 40% des répondants du noyau de base du PLQ contre 34% qui étaient d'avis contraire. À près de 60%, les répondants des deux groupes cibles préféraient que le référendum sur la souveraineté soit reporté plus tard que dans les 8 à 10 mois suivant l'élection tel que promis par le PQ.

En réponse à une question leur demandant s'ils voteraient pour la souveraineté du Québec si le référendum avait lieu dès maintenant, les répondants des deux groupes cibles se répartissaient en fonction de leur allégeance partisane pour près de la moitié en faveur du NON et près du tiers favorisant le OUI, les autres se disant indécis.

Deux groupes stables approximativement de même importance constituaient à la fin de l'été 1994, les planchers électoraux des deux camps référendaires en voie de formation (PQ - souverainistes :38% dans le camp du OUI et PLQ - fédéralistes : 39% dans le camp du NON). Cependant de manière globale, un peu plus du tiers des sympathisants à l'égard du projet souverainiste avouaient que leur opinion n'était pas définitive et un peu moins de 30% des sympathisants du camp fédéraliste disaient également pouvoir changer d'idée d'ici au référendum. Cependant, il fallait constater qu'en additionnant les souverainistes dont le choix était définitif à ceux dont le choix pouvait changer, l'on n'obtenait qu'une proportion équivalant presque à celle des seuls fédéralistes dont le choix était définitif (voir figure 1).

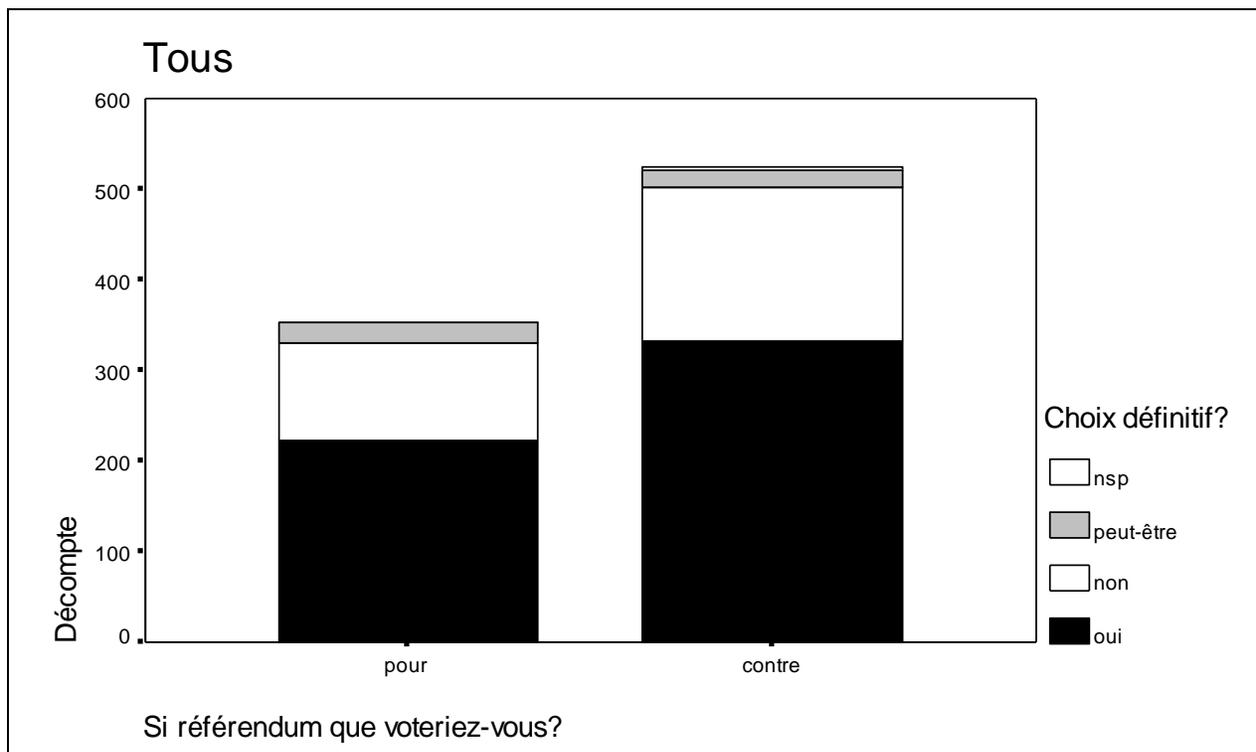


Figure 1 Graphique illustrant la solidité des intentions référendaires

Fait plus éloquent, mis à part les souverainistes dont le choix était définitif, tous les autres groupes étaient en majorité favorables à l'idée de donner une autre chance à des négociations avec le reste du Canada pour le renouvellement du fédéralisme canadien.

Le référendum de 1995

À la fin de la campagne référendaire, nous avons réalisé un sondage en deux phases de type *panel*, la première phase ayant été complétée le jeudi précédant le référendum du 30 octobre 1995, la seconde amorcée dès le surlendemain. Dans l'analyse qui suit seules les données en provenance des répondants de langue maternelle française qui ont participé aux deux phases du sondage sont utilisées.

Nous avons utilisé des catégories conçues à partir de quatre réponses à des énoncés baptisés les « estimateurs de Guay ». En effet, notre collègue Jean-Herman Guay a été le premier à démontrer la puissance de prédiction de ces estimateurs des ferveurs souverainistes ou fédéralistes. Les quatre questions posées aux répondants concernent, dans l'ordre, le constat que ceux-ci peuvent faire ou ne pas faire de l'échec du fédéralisme canadien, le droit pour le Québec de « se séparer », les compétences et ressources possédées par le Québec pour être un État souverain et ses capacités politiques de réaliser la souveraineté. Les résultats bruts nous montrent que près de 48% des répondants francophones étaient d'avis qu'il « n'est pas possible de réformer le fédéralisme canadien de manière à satisfaire à la fois le Québec et le reste du Canada », contre 42% qui trouvent que la chose est possible. Plus des deux tiers des répondants francophones (68%) estiment que le Québec a le droit de « se séparer ». Par ailleurs, un peu moins des deux tiers (62%) des répondants francophones considèrent, d'une part, que le Québec a les moyens de devenir souverain et, d'autre part, que la souveraineté du Québec est réalisable.

Ces quatre estimateurs ont montré qu'ils permettaient de prédire le choix référendaire des répondants avec une grande acuité. Les catégories de répondants établies sur les réponses apportées à ces énoncés quantifient le nombre de désaccords exprimés à l'endroit du projet souverainiste. Aux deux extrémités, l'on retrouvait des répondants (0N) pour qui le fédéralisme canadien est considéré comme un échec, qui opinaient que le Québec a le droit de « se séparer », qui considéraient que le Québec possède les moyens et les capacités pour exister comme État souverain, et des répondants qui pen-

saient exactement le contraire (4N). Entre les deux, se situaient les catégories de répondants par nombre croissant d'objections à l'un ou l'autre des estimateurs (1N, 2N, 3N).

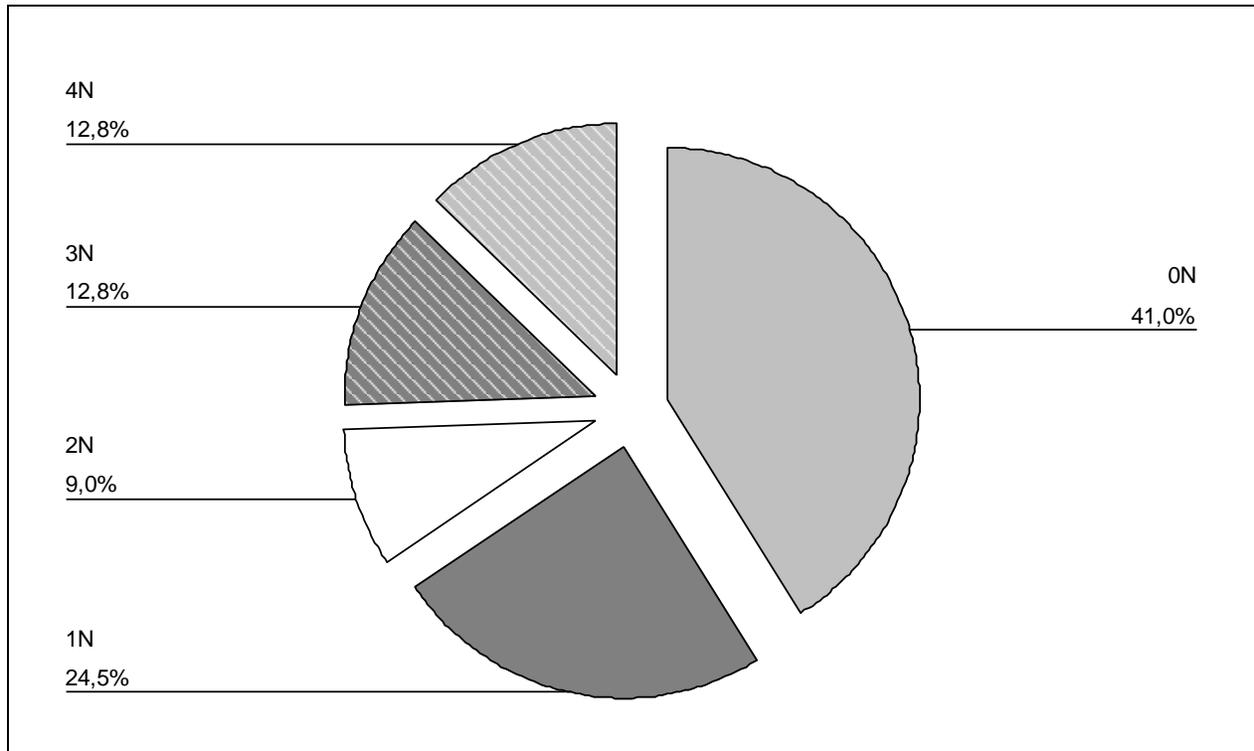


Figure 2 Distribution des catégories de répondants selon le nombre d'objections émises à l'égard des estimateurs de "Guay"

L'intérêt de cette approche, c'est qu'elle nous a permis de faire éclater les camps du OUI et du NON en cinq catégories ordonnées, des analyses plus fines des tendances présentes dans l'opinion publique devenant dès lors possibles (figure 2).

Lors de la campagne référendaire, la ligne de démarcation des tenants du OUI de ceux du NON passait entre les catégories 1N et 2N tout comme ce que d'autres sondages nous avaient révélé quelques mois auparavant. C'est donc dire que du moment où les répondants présentaient deux objections ou plus aux estimateurs, ils avaient majoritairement tendance à voter pour le NON (figure 3). À la question posée sur leur intention référendaire quelques jours avant le scrutin, les répondants de la catégorie 1N se disaient favorables au OUI dans une proportion de 75% et au NON dans une proportion d'à peine 15%, 10% se disant indécis. Par ailleurs, moins du tiers des répondants (30%) appartenant à la catégorie 2N se montraient favorables au OUI tandis qu'un peu moins

des deux tiers favorisaient le NON (60%), le reste (10%) se disant indécis. L'appui en faveur du NON grimpaient ensuite à 83% pour la catégorie 3N et à 94% pour la catégorie 4N.

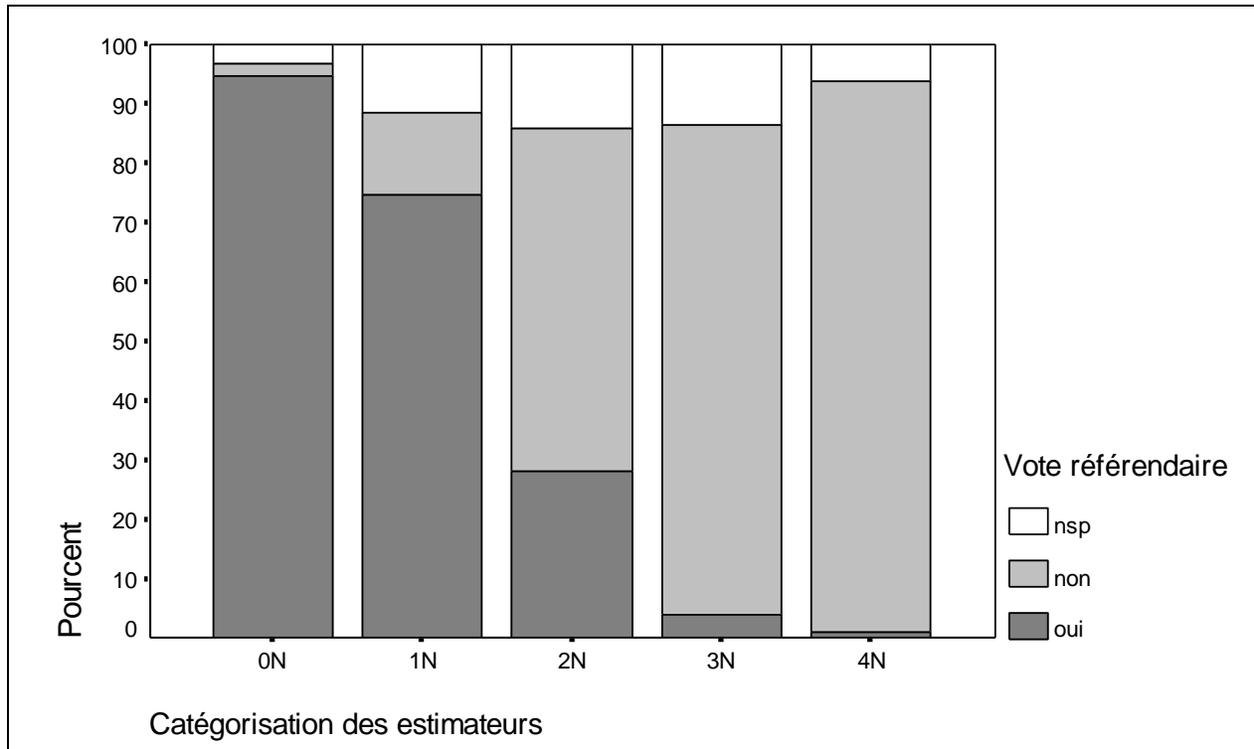


Figure 3 Distribution de l'intention de vote référendaire au sein des 5 catégories créées

Si la composition de la catégorie la plus souverainiste (0N) présentait une dominante clairement masculine (58%), celle-ci s'inversait pour les autres catégories. Les cohortes des moins de 55 ans constituaient l'essentiel des répondants présents dans les catégories 0N et 1N ; les électeurs de 65 ans et plus étaient surreprésentés dans les catégories 3N et 4N. Le niveau de scolarité atteint présentait des variations en regard de nos catégories. Il se trouvait y avoir une légère surreprésentation du niveau élémentaire au sein des catégories 2N et 3N. Les personnes aux soins de la maison ou à la retraite étaient en surnombre dans les catégories fédéralistes (2N, 3N et 4N) et sous-représentées au sein des catégories souverainistes (0N et 1N). Les travailleurs à temps partiel étaient surreprésentés dans la catégorie la plus souverainiste (0N). Les travailleurs non-spécialisés étaient légèrement surreprésentés dans la catégorie centrale (2N).

Au niveau de la provenance géographique des répondants, nous avons créé trois grandes régions, le Montréal métropolitain, le Québec métropolitain et le reste de la province. La proportion des répondants de la catégorie la plus souverainiste (0N) provenant de ces trois grandes régions déclinait sensiblement selon que l'on passait du Montréal métropolitain (52%) au Québec métropolitain (45%) puis finalement en province (34%). C'était également en province que l'on retrouvait la proportion la plus élevée (41%) de répondants appartenant aux catégories fédéralistes (2N, 3N 4N).

L'attention accordée à la campagne variait sensiblement selon les catégories de répondants. Les catégories extrêmes 0N et 4N étaient celles qui avaient accordé la plus grande attention à la campagne. Cette attention diminuait pour les catégories intermédiaires : la catégorie centrale (2N) qui affiche à cet égard le score le moins élevé. Les répondants affirmaient dans une proportion décroissante en passant de la catégorie la plus souverainiste à la catégorie centrale (2N) que la campagne les aurait aidés à se forger une opinion.

L'évaluation que les répondants faisaient de la campagne comportait de fortes ressemblances entre les catégories. La campagne du OUI a remporté de manière générale la palme. Même les répondants des catégories les plus fédéralistes considéraient majoritairement que la meilleure publicité provenait du camp du OUI. Des différences mineures apparaissaient toutefois quand on interrogeait les électeurs sur lequel des deux camps avait selon eux eu les meilleurs porte-parole et les meilleurs arguments : les porte-parole souverainistes étaient jugés majoritairement les meilleurs par les répondants des trois premières catégories (0N, 1N, 2N), tandis que les répondants de la catégorie la plus fédéraliste (4N) optaient en majorité pour les porte-parole du NON. Le clivage portant sur l'utilisation des meilleurs arguments était plus net : les répondants des catégories (0N et 1N) qui ont voté massivement pour le OUI donnaient raison à leur camp tandis que la proportion de répondants préférant les arguments du camp du NON croissait d'une catégorie fédéraliste à la suivante (2N, 3N et 4N). Les catégories les plus opposées (0N et 4N) étaient celles où se retrouvaient les répondants se disant les mieux informés des enjeux référendaires tandis que les répondants des catégories intermédiaires (1N, 2N et 3N) se considéraient moins bien informés de ces enjeux.

La compréhension de la question variait d'une catégorie à l'autre. Ainsi, les répondants des catégories intermédiaires étaient légèrement moins enclins à mentionner spontanément la souveraineté comme élément central de la question. L'offre de partenariat quant à lui n'était soulevé comme élément central de la question que par les répondants de la catégorie la plus souverainiste (0N). Plus l'on se dirigeait vers les catégories extrêmes, plus les répondants considéraient comme définitive leur opinion. La catégorie centrale 2N était celle où cette proportion était la moins élevée.

Confirmant les observations que nous avons pu faire concernant le clivage entre les différentes catégories de répondants, la perception du vote dominant dans l'entourage immédiat de ceux-ci correspondait largement à leur propre choix référendaire. Les répondants des catégories fortement souverainistes avaient l'impression qu'une majorité des membres de leur entourage voteraient OUI (0N, 1N). Les répondants de la catégorie centrale (2N) se partageaient moitié-moitié entre ceux qui disaient avoir l'impression que ce serait le OUI ou le NON qui dominerait leur milieu, tandis que les répondants des catégories plus fédéralistes (3N et 4N) pensaient que leur entourage serait plutôt susceptible de voter majoritairement pour le NON.

Des événements majeurs de la campagne, la nomination de Lucien Bouchard comme négociateur en chef venait en tête de liste. Cependant c'était surtout les répondants des catégories souverainistes qui jugeaient cette nomination importante. Inversement, ce furent les répondants des catégories fédéralistes qui ont accordé le plus d'importance aux déclarations intempestives de Laurent Beaudoin, pdg de Bombardier. Ils étaient d'ailleurs suivis de près par les répondants des catégories souverainistes. Les répondants de la catégorie centrale (2N) furent ceux qui accordèrent le moins d'importance à cet événement.

Pour la majorité des répondants, un NON majoritaire acquis le soir du référendum signifiait que Jean Chrétien devrait procéder à une réforme du fédéralisme. Cette conviction était partagée par environ 60% des répondants, passant même à plus des trois quarts pour la catégorie la plus fédéraliste. De la même manière, les répondants des catégories les plus fédéralistes (3N et 4N) étaient ceux les plus enclins à trouver très ou assez

probable que « le Canada ferait de nouvelles offres constitutionnelles au Québec ». Les répondants les plus souverainistes (0N) considéraient cette éventualité comme peu probable, alors que les répondants des catégories intermédiaires (1N et 2N) se situaient entre ces deux tendances. Finalement, peu de répondants accordaient quelque crédit que ce soit aux énoncés concernant un éventuel retour de la violence ou à une démission collective des députés du BQ advenant la victoire du NON.

Le clivage partisan a suivi la même ligne de fracture que la polarisation référendaire, l'Action démocratique recrutant ses sympathisants pour les deux tiers d'entre eux au sein des catégories souverainistes. Une forte proportion des répondants de la catégorie centrale appuyait le PLQ (43%) contre à peine 14% pour le PQ. Ce qui a illustré une fois de plus notre hypothèse voulant que les sympathies partisans conditionnent en bout de compte le choix référendaire.

Perceptions après le scrutin

Plus de 60% des répondants du groupe le plus souverainiste (0N) ont avoué avoir chercher à convaincre des membres de leur entourage, cette proportion descendait par la suite jusqu'aux environs de 22% pour la catégorie 3N et remontait pour la catégorie la plus fédéraliste (4N) à un peu plus du tiers. Ce sont les répondants des catégories intermédiaires qui se sont déclarés les moins prosélytes.

Il en va de même pour la participation aux assemblées de l'un ou l'autre camp. La catégorie centrale (2N) fut celle dont l'intérêt exprimé pour ce type d'événements était le plus faible (4%), soit de deux à quatre fois moins que ce n'a été le cas dans les autres catégories. La catégorie la plus fédéraliste (4N) était celle où le plus grand nombre de répondants disaient s'être engagés avec l'un des camps soit en participant à une assemblée, soit en travaillant pour une organisation. Ils étaient, toute proportion gardée, environ deux fois plus nombreux à affirmer leur implication que les répondants de la catégorie la plus souverainiste (0N)... sauf qu'ils étaient proportionnellement moins nombreux (11%) que les répondants du groupe le plus souverainiste (27%) à « avoir identifié un objet » pour l'un ou l'autre camp et au chapitre de leur soutien financier, les répondants fédéralistes n'étaient pas légions (1%) comparativement aux répondants de

la catégorie la plus souverainiste (6%). Notons qu'aucun répondant des catégories intermédiaires (2N et 3N) a confirmé avoir contribué financièrement à l'un ou l'autre camp.

Le moment de la prise de décision du vote par les répondants différait en moyenne selon la catégorie à laquelle ils appartenaient. Comme on pouvait s'y attendre, les répondants des catégories extrêmes disaient à plus de 72% (0N) et 75% (4N) avoir pris leur décision avant le début de la campagne. Notons toutefois que 16% des répondants de la catégorie la plus souverainiste déclaraient avoir pris leur décision après la nomination de Bouchard comme négociateur en chef. Cette dernière proportion grimpeait à un cinquième des répondants pour les catégories centrales 1N et 2N. Pour l'ensemble des catégories intermédiaires la proportion de ceux qui disaient avoir pris leur décision avant le début de la campagne ne dépassait pas ou de peu la moitié. Au contraire, au sein de ces trois catégories, un cinquième des répondants affirmaient avoir pris leur décision à la toute dernière minute.

Lorsque l'on a demandé aux répondants qui ont voté OUI pourquoi ils avaient appuyé le OUI, la première raison qui était présentée pour près des deux tiers des répondants des catégories 0N et 1N, ce fut le fait qu'ils se disaient favorables à la souveraineté du Québec, pour le tiers restant, ce furent les craintes quant aux conséquences à long terme du fédéralisme sur le Québec qui prédominaient. Inversement, quand l'on a interrogé les répondants qui avaient appuyé le NON, la première raison que plus des deux tiers d'entre eux évoquaient, ne concernait pas un quelconque soutien envers le fédéralisme, mais les craintes inspirées par les conséquences de la souveraineté.

Plus des quatre cinquièmes des répondants provenant des catégories extrêmes 0N et 4N ont avoué qu'il ne leur était pas venu à l'esprit au cours de la campagne d'appuyer une autre option que celle qu'ils ont finalement choisie. Seuls les répondants des catégories centrales se sont montrés un peu plus perméables à cette possibilité : un peu plus du quart d'entre eux admettaient avoir envisagé un changement d'allégeance.

Dans ses dernières allocutions, Jean Chrétien s'était engagé à renouveler le fédéralisme canadien. Et bien, cette promesse n'a été crue que par les répondants de la caté-

gorie la plus fédéraliste (4N), et encore pour moins de la moitié d'entre eux. Un peu moins du cinquième (18%) des répondants de la catégorie centrale (2N) disaient y croire, contre près des deux tiers qui affirmaient l'inverse, le reste ne sachant vraiment pas.

L'ensemble des répondants francophones ont placé assez haute la barre des exigences pour que le Québec demeure dans la fédération canadienne. Nous avons soumis quatre éléments au jugement des répondants : la reconnaissance du Québec en tant que société distincte, un droit de veto sur tout changement constitutionnel, le transfert au Québec de certains pouvoirs comme la formation de la main d'œuvre ou les communications et finalement la perception de tous les impôts. Évidemment, l'on retrouve un certain fléchissement de l'appui à ces demandes à mesure que l'on est passé de catégories souverainistes vers les catégories fédéralistes. Il n'en demeure pas moins que les trois premiers éléments recueillaient une nette majorité d'appui au sein de toutes les catégories. Plus spécifiquement, les répondants de la catégorie centrale (2N) appuyaient avec force pour plus des trois quarts d'entre eux les trois premiers éléments et 56% d'entre eux adhéraient à l'exigence du rapatriement de la totalité des impôts québécois versés à Ottawa.

L'utilisation des catégories de répondants générées par les « estimateurs de Guay » nous a permis de raffiner notre compréhension de l'électorat québécois tel qu'étudié immédiatement avant et après la consultation référendaire. Sur un continuum allant de la prédominance de la tendance souverainiste jusqu'à son opposé, les cinq catégories générées rendaient compte de différences de perméabilité aux diverses opinions décrivant les options qui s'affrontaient alors.

Or, si l'on compare les caractéristiques et les opinions des répondants de la catégorie centrale (2N) avec celles des répondants des catégories à dominante souverainiste ou fédéraliste, trois facteurs émergent.

Lucien Bouchard était aussi populaire auprès des répondants issus de la catégorie centrale qu'auprès des souverainistes tandis que Jean Chrétien était impopulaire auprès de tous ces répondants. Les répondants de la catégorie centrale comme ceux des catégo-

ries souverainistes doutaient de la promesse de Jean Chrétien de renouveler le fédéralisme. Ils partageaient également avec les souverainistes des exigences constitutionnelles élevées.

Ce qui était particulier indéniablement aux répondants de la catégorie centrale, c'était bien leur faible intérêt pour la question constitutionnelle qui se reflétait par une volatilité d'opinion très élevée et par une participation presque nulle au débat politique.

Leur allégeance partisane les rapprochait toutefois des fédéralistes et constituait de ce fait un frein réel à leur adhésion au projet souverainiste.

Conclusion - Régularités observées entre les segmentations

Au fil des années, nos recherches ont fait ressortir que, comparativement aux deux groupes stables, l'issue du référendum appartenait à un segment de la population au comportement politique plus erratique et caractérisé par un intérêt manifestement plus faible envers l'actualité politique. On observait au sein de ce groupe des changements fréquents au niveau de l'adhésion aux partis et à leurs options constitutionnelles. En fait, la préférence momentanée envers un parti semblait déterminée le choix de l'option constitutionnelle. Ce groupe était distinct des « indécis » en ce sens que ses membres manifestaient des opinions politiques, mais celles-ci étaient relativement instables. Ce groupe comptait pour de 15% à 25% de l'électorat dépendant des sondages et des enjeux présentés. Sur le plan de la composition socio-démographique, il s'y trouvait une surreprésentation de l'élément féminin, de la cohorte d'âge des 25-34 ans, des répondants ne possédant qu'une scolarité de niveau secondaire. Les personnes sans emploi ou ayant un emploi précaire était également en surnombre au sein de ce groupe par rapport à l'ensemble de la population. Sur le plan constitutionnel, la majorité des répondants provenant de ce groupe adhérait à l'opinion voulant que le Québec dispose de plus de pouvoirs. Les individus appartenant à ce groupe s'identifiaient majoritairement en tant que Québécois, mais cet attachement ne signifiait pas qu'ils rejetaient le cadre fédéral. Ce segment de l'électorat était constitué de gens fonctionnels pour qui l'appartenance à un groupe était avant tout liée aux avantages qu'apportait cette adhésion. caractérisé par un intérêt manifestement faible envers la politique et peu intéressé

par l'actualité. Ce groupe était toujours disposé à donner une ultime chance à des négociations de renouvellement du fédéralisme en autant qu'elles soient marquées par des gains pour le Québec.

Question : Voici quatre options possibles pour l'avenir du Québec. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous lui êtes très favorable (1), plutôt favorable (2), plutôt défavorable (3), très défavorable (4) ?

a) que le Québec devienne un État indépendant

b) que le Québec devienne un État souverain associé économiquement avec le reste du Canada

c) que le Québec fasse partie du Canada avec le statut de société distincte

d) que le Québec fasse partie du Canada mais sans être reconnu comme société distincte

Source : Enquête Sondagem réalisé entre le 6 et le 13 octobre 1992.

¹ C'est Richard Dawkins en 1978 qui introduisit ce néologisme dans son livre *Le gène égoïste*. Citons ce qu'il disait à ce sujet : « Nous avons besoin d'un nom pour ce nouveau répliqueur, d'un nom qui évoque l'idée d'une unité de transmission culturelle ou d'une unité d'*imitation*. « Mimème » vient du Grec « racine », mais je préfère un mot d'une seule syllabe qui sonne un peu comme « gène », aussi j'espère que mes amis épris de classicisme me pardonneront d'abréger mimème en même. Pour nous consoler, pensons que même peut venir de « mémoire » ou du mot français « même » qui rime avec « crème »... mot qui évoque le meilleur, le dessus du panier, le plus beau de tout). Edition Mengès, p. 267.

² Il s'agit essentiellement d'utiliser un même échantillon de répondants pour deux ou trois sondages réalisés à des moments différents. Certaines questions peuvent ainsi être posées aux mêmes personnes à deux ou trois reprises (mesures répétées). Cette technique permet d'obtenir une mesure des changements d'opinion qui ont pu survenir entre les moments où les sondages ont eu lieu.

³ Nous inspirant des travaux de Katz et Kahn (1966), nous avons utilisé une échelle trifactorielle mesurant le type et le niveau d'adhésion à un groupe. Le modèle de Katz et Khan pose comme postulat de base que trois facteurs principaux fondent l'appartenance d'un individu à une collectivité. L'aspect symbolique décrit l'identification d'un individu à un ensemble de symboles caractéristiques d'une collectivité (drapeau, hymne national, monuments) qui renforce son sentiment d'appartenance au groupe. L'aspect normatif décrit le niveau d'adhésion aux règles ou normes du groupe d'appartenance. Et enfin, l'aspect fonctionnel concerne l'importance qu'accorde l'individu aux bénéfices matériels pouvant être obtenus par son appartenance au groupe.